



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-130021>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **25-130021**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CIVIS

Correspondant : Direction de la Commande Publique

Adresse : 29 Route de l'Entre-Deux, 97410 Saint-Pierre

Coordonnées :

Téléphone : 0262499600

Télécopieur : 0262330636

Courriel : damp@civis.re

Adresse internet : <http://civis.e-marchespublics.com>

Adresse internet du profil d'acheteur : https://civis.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_10747_1122781.html

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : ACQUISITION D'UNE TONDEUSE AUTOPORTEE POUR LA TONTE DE L'AIRE DE JEU DU STADE REGIONAL DE GABY FOLIO A PETITE ILE

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le marché consiste à acquérir une tondeuse autoportée pour la tonte de l'air de jeu du stade régional de Gaby Folio de Petite-Ile. Il s'agit d'un marché

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le matériel proposé par le prestataire devra être conçu pour l'entretien des terrains de sport ou les terrains de grandes surfaces. Le matériel devra avoir les caractéristiques minimales suivantes : - Tondeuse autoportée de gamme professionnelle ; - Moteur diesel, de 25 CV minimum ; - L'engin devra être équipé de pneus spécial pelouse ; - Largeur de la tondeuse hors tout de 200 cm maximum ; - Hauteur de la tondeuse de 200 cm maximum ; - Equipé de minimum 2 lames rotatives, réglables en hauteur de coupe. Le réglage de la hauteur de tonte devra pouvoir se faire directement sur le poste de conduite. La hauteur de coupe devra être comprise à minima entre 20 mm et 80 mm ; - La tondeuse devra également être équipée d'un plateau amovible ; - Et permettre une largeur de tonte de 130 cm minimum ; - La tondeuse devra disposer d'une capacité de tonte entre 6 000 m² et 8 000 m² ; - Equipé d'un bac de ramassage de 600 litres minimum, avec déflecteurs mobiles ; - L'engin devra être facile d'utilisation et facilement manoeuvrable Accessoires demandés pour cette tondeuse : - Epandeur d'engrais adapté

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

48 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : une attestation d'assurance garantissant les risques inhérents du marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le financement se fera sur les ressources propres de la CIVIS complété le cas échéant de subventions européennes.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Aucune forme juridique n'est imposée

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. ;1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 60%
- valeur technique : 20%
- Délai : 15%
- Environnemental et sociale : 5%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 15/12/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 25DE134

Renseignements complémentaires : Le DCE est entièrement téléchargeable sur la plateforme e-marchespublics.com et entièrement gratuit. L'horaire indiqué pour la date limite de réception des offres est un horaire local (UTC+4) de l'île de la Réunion. Le critère valeur technique sera jugé sur les éléments du mémoire technique : Le critère valeur technique sera apprécié à partir des éléments contenus dans le mémoire technique : ? La durée de garantie constructeur : 4 points ? La formation du personnel à l'utilisation et au petit entretien de la tondeuse avec remise d'un livret d'entretien et attestation de formation (nominative) : 4 points ? Qualification du personnel dédié à la maintenance : 4 points ? Disponibilités de pièces de rechange dans le département : 4 points ? Les modalités du service après-vente et de la maintenance : 4 points Toute absence d'élément d'information sera sanctionnée par zéro point et aucune régularisation ne sera possible en cas de non production du mémoire technique ou de toutes autres pièces.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : CIVIS

Contact : Direction de la Commande Publique

Adresse : 29 route de l'entre deux, 97410 Saint Pierre

Coordonnées :

Téléphone : 0262499600

Télécopieur : 0262330636

Courriel : dcp@civis.re

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Les offres des candidats devront être transmises exclusivement par voie dématérialisée à partir du profil acheteur de la CIVIS à l'URL suivante : <http://civis.e-marchespublics.com>. Le candidat n'est pas autorisé à envoyer son offre en deux temps sous la forme d'un double-envoi. Seul le dernier pli reçu sera pris en compte. La soumission doit être reçue en totalité avant la date et l'heure indiquées dans le présent règlement de la consultation. Pour les envois à partir du profil d'acheteur, il appartient au candidat de tenir compte de la durée du téléchargement qui est fonction du débit de l'accès internet du candidat et de la taille des documents à transmettre.

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

- **Lot(s) Acquisition d'une tondeuse autoportée pour la tonte de l'aire de jeu du stade régional de Gaby Folio a Petite-Ile.** - Acquisition d'une tondeuse autoportée pour la tonte de l'aire de jeu du stade régional de Gaby Folio de Petite-Ile.

Section 14 - Informations complémentaires

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Le Dossier de Consultation est à retirer par voie dématérialisée en respectant les consignes relatives à la dématérialisation figurant en annexe à l'URL suivante : <http://civis.e-marchespublics.com>. Le Dossier de Consultation pourra être obtenu jusqu'à la date limite de réception des offres. Les candidats sont appelés à s'identifier lors du retrait du DCE en indiquant à minima une adresse électronique valide et durable pendant toute la durée de la procédure. Ils pourront ainsi bénéficier de toutes les informations complémentaires éventuellement diffusées lors de la consultation. En effet, les candidats sont informés que la CIVIS utilise le profil acheteur comme support de diffusion des éventuelles réponses aux questions posées et lors des éventuelles modifications du DCE. A défaut d'identification sur le profil acheteur, les candidats sont invités à consulter régulièrement le profil acheteur de la CIVIS à l'URL suivante : <http://www.civis.e-marchespublics.com>. Les candidats doivent poser leurs questions 10 jours avant la date de réception des offres.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/11/2025